CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E168009** **VALABLE JUSQU'AU** **25/06/2027**

ÉDITÉ LE 03/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2016

Raison sociale : ABC

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 22/05/2024

Capital : 50 000

2 RUE DU CHAMP DE TIR
68600 WOLFGANTZEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR

Siret : 820 188 720 00016

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4205773/C

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1291154

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1291154

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 03 89 30 84 03 **Fax :**

Portable : 0771764130

Responsabilité légale :
BIRAUD CHRIS GÉRANT

Site Internet :

E-mail : abcwolfgantzen@orange.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 420 000 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	2	07/04/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	2	07/04/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/07/2026 13:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.